



**Intervention de Monsieur Mohammed Laksaci
Gouverneur de la Banque d'Algérie
Au Comité Monétaire et Financier International
Au nom de la République Islamique d'Afghanistan, de l'Algérie, du Ghana, de
la République Islamique d'Iran, du Maroc, du Pakistan et de la Tunisie**

Washington DC, 24 septembre 2011

Depuis notre dernière réunion, la croissance globale s'est affaiblie, le stress financier s'est intensifié et les risques adresses se sont accrus considérablement, affectant sévèrement les perspectives globales. Tel que souligné dans le rapport consolidé de la Directrice Générale du FMI sur la surveillance multilatérale, cette situation reflète une faible détermination à mener une action collective face au problème de la dette souveraine et des stress bancaires dans la zone euro et aux préoccupations relatives à la croissance et à la viabilité de la dette publique aux Etats-Unis et au Japon. Eu égard à leur importance systémique, des actions décisives et coordonnées de prise en charge des vulnérabilités considérables dans ces pays sont urgemment nécessaires si une autre crise est à éviter et si les perspectives décroissance et d'emploi sont à raviver. Les défis sont bien identifiés et incluent le soutien à la croissance et à l'emploi dans le court terme, l'adoption de plans à moyen terme de consolidation budgétaire, particulièrement aux Etats-Unis et au Japon, la prise en charge décisive dans la zone euro de la crise de la dette souveraine et le renforcement du capital des banques et la restructuration ou la liquidation de celles qui sont faibles ainsi que la réparation des situations bilantaires des ménages et la relance du marché de l'immobilier aux Etats-Unis.

Les performances des pays émergents et en développement continuent à être fortes malgré le récent ralentissement de la croissance. Les défis auxquels ils font face incluent le maintien d'une croissance forte et équilibrée tout en reconstituant des réserves budgétaires ainsi que l'adoption de politiques appropriées pour limiter les risques liés aux flux de capitaux volatils et l'inflation. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'agenda de politiques est important. Les pressions sur les comptes budgétaires et courants se sont accrues dans le sillage des récents événements dans certains pays. Au niveau de la région, les réformes politiques et sociales en cours devraient offrir un environnement favorable à une croissance forte et partagée. Cela devrait être soutenu par des politiques macroéconomiques appropriées, des réformes structurelles et, là où nécessaire, une assistance externe. Les pays à faibles revenus

ont accompli des progrès substantiels au cours des dernières années et ont relativement bien traversé la crise. Cependant, la détérioration de la situation économique et financière globale, les prix élevés des produits de base et la baisse de l'assistance externe mettent en péril les gains durement acquis en matière de croissance et de réduction de la pauvreté.

Nous soutenons le plan d'action de la Directrice Générale pour le renforcement de l'efficacité du Fonds dans l'accomplissement de ses missions envers les pays membres dans cette phase difficile et, de manière générale, pour l'amélioration de l'architecture globale. L'accent mis sur le renforcement de l'efficacité et l'impartialité de la surveillance est crucial à cet égard. Il est à souligner l'importance d'adapter les conseils en matière de politiques aux circonstances particulières des pays membres, de renforcer l'analyse des impacts entre pays, des questions macro-financières et de la stabilité, notamment dans les pays systématiquement importants. La revue envisagée des conditionnalités et celle des facilités LCF et LCP devraient contribuer à renforcer les instruments du Fonds en matière de prévention et de résolution des crises. Des voies additionnelles de renforcement des capacités de prêts du Fonds devraient être explorées pour permettre à l'institution d'être en meilleure position de fournir l'assistance à ses membres autant et lorsque de besoin. Améliorer les capacités du Fonds à assister les pays à faibles revenus devrait figurer parmi les priorités du plan d'action. La mobilisation de l'assistance concessionnelle, y compris les contributions bilatérales et l'utilisation des revenus liés à la vente de l'or, est cruciale. L'assistance technique demeure essentielle pour aider les pays membres à formuler et mettre en œuvre des politiques saines. A cet égard, les ressources allouées à ces activités doivent être préservées et l'application frais aux pays en bénéficiant évitée. En même temps que l'entrée en vigueur prochaine de la réforme de 2010 des quotes-parts, une revue exhaustive de la formule de calcul des quotes-parts à janvier 2013, tel que demandé par le Conseil des Gouverneurs, devrait renforcer la légitimité du processus décisionnel en reflétant non seulement le poids des pays membres mais aussi leurs vulnérabilités. A cet égard, il est important que tout réaligement additionnel des quotes-parts en faveur des pays émergents et en développement (PED) dynamiques ne se fasse pas au détriment d'autres PED. Le Fonds doit également continuer à mettre en garde contre le protectionnisme et à promouvoir les bénéfices pour la croissance globale et l'emploi d'une conclusion rapide du cycle de Doha (Doha Round) en matière de négociations commerciales.